

Séminaire : Questions d'actualité en gestion du secteur non marchand

Titulaire

Aline BINGEN (Coordonnateur)

Mnémonique du cours

GEST-D464

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Deuxième quadrimestre

Contenu du cours

Les séances font l'objet d'exposés/conférences de la part d'acteurs / de spécialistes (chercheurs/professeurs/professionnels/praticiens) du secteur non marchand. Il est demandé aux étudiants de respecter le silence pendant les séances et de participer activement aux débats. Les étudiants qui arrivent en retard s'installent discrètement dans l'auditoire sans interrompre le conférencier (*idem* pour les étudiants qui doivent quitter avant la fin de la séance). Il est vivement conseillé de prendre des notes. Les étudiants seront également amenés, lors de la dernière séance, à discuter de l'état d'avancement du travail à fournir (cette discussion doit idéalement susciter des débats avec les participants au séminaire et peut faire l'objet d'observations de la part de l'assistant). L'assistant fera également une synthèse des thèmes, des problématiques et des enjeux actuels du secteur non marchand tels qu'ils auront été abordés par les différents orateurs.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

L'objectif de ce séminaire est d'aborder, de questionner et d'analyser, d'un point de vue théorique, mais aussi à partir de données empiriques, d'exemples pratiques et de témoignages d'acteurs (professeurs, chercheurs, praticiens, professionnels, experts), les évolutions et les enjeux actuels ou à venir du secteur non marchand.

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Il ne s'agit en aucun cas d'un cours *ex-cathedra* mais d'un séminaire dont la démarche se veut interactive. C'est pourquoi la présence de tous les étudiant(e)s est obligatoire et une participation active est demandée. Toute absence à une séance sera (préalablement) justifiée par mail. Les trois ouvrages de

références mentionnés à la fin de cette fiche constituent des sources indispensables pour conduire la réflexion et pour réaliser le travail (voir ci-après). Les étudiant(e)s sont toutefois invité(e)s à compléter leurs lectures par d'autres sources. Ce séminaire exige donc des étudiant(e)s un travail important de recherche/lectures afin de réaliser le travail. Tout au long de l'année, l'assistant est disponible par mail et reçoit en entretien individuel les étudiant(e)s qui rencontrent des difficultés particulières.

Références, bibliographie et lectures recommandées

Artois P., Hamzaoui M. (dir.), « Reconfigurations de l'associatif. Salariat et reconnaissance du travail », *Les politiques sociales*, Bruxelles, 2013, n°3 & 4.

Artois P., de Préval C., Ska V. (dir.), « Etat, associations, entreprises sociales : vers de nouvelles logiques de financement ? », *Les politiques sociales*, Bruxelles, 2015, n°1 & 2.

Hamzaoui M., Artois P., Melon L. (sous la dir. de), *Le secteur non marchand au cœur du changement*, Charleroi, Couleur livres, 2016.

Autres renseignements

Contact(s)

Dimitri Léonard (dimitri.leonard@ulb.ac.be)

Méthode(s) d'évaluation

Autre

Méthode(s) d'évaluation (complément)

L'évaluation porte sur un travail écrit réalisé par groupes de 2 (10 pages) ou de 3 personnes (15 pages). La composition des groupes - une fois fixée - ne pourra en aucune manière être modifiée (à moins de circonstances particulières à justifier). Le but du travail est de traiter librement d'une problématique (au choix) liée au secteur non marchand (revue de la littérature, exemples pratiques, données statistiques, débats en cours, enjeux politiques, économiques, sociaux...etc.). Il va de soi que le thème du travail et/ou certains éléments de la problématique abordée peuvent s'appuyer sur le contenu des différents exposés. Toutefois, le développement de l'argumentaire doit s'appuyer sur des sources scientifiques (ouvrages ou articles) issues de la bibliographie remise ou d'autres sources. La bibliographie (1 page) doit être pertinente, c'est-à-dire rédigée selon les règles et normes en vigueur et être exploitée dans le texte. Tout plagiat fera l'objet d'une sanction.

Au niveau de la forme, le travail dactylographié (Time News Roman, taille 12 à titre indicatif) sera imprimé uniquement en recto et les pages seront numérotées. La page de garde mentionne l'identité des étudiant(e)s et le titre du travail.

La date du dépôt du travail est déterminée lors de la première séance. Le travail écrit doit être remis pour la date décidée en version papier au secrétariat (Mme Delphine DEFOSSE) et doit également être envoyé par mail (dimitri.leonard@ulb.ac.be). Il va de soi que les étudiants peuvent déposer le travail avant la date ultime. Une séance de visite des copies est fixée en fin d'année.

Attention : pour la seconde session, les étudiant(e)s doivent réaliser obligatoirement un travail individuel de 8 pages (sur le fond, les consignes sont identiques à la première session).

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Philosophie et Sciences sociales

MA-TRAA | Master en sciences du travail, en alternance | finalité Spécialisée (Site de Charleroi)/bloc 1 et MA-TRAV | Master en sciences du travail | finalité Travail social et non-marchand/bloc 1

